

MET'

Le magazine
de la Métropole
de Lyon

N° 25 Été 2021 – met.grandlyon.com

L'ÉTÉ TOUS

ENSEMBLE

DANS LA

MÉTROPOLE

Dossier

80 000 tonnes de déchets à sauver

**Un revenu
solidaire**

**pour les jeunes
en galère**

04



L'ACTU

Déconfinement, du nouveau pour la Part-Dieu, rénovation complète du collège Alain à Saint-Fons, premier village de *tiny houses*...

09



RETOUR DU CONSEIL

Réseau express vélo, plan nature et plan culture

10



PROJETS

Les atouts des forêts urbaines
Le quartier qui prolonge le centre de Dardilly

12



LE DOSSIER

**80 000 TONNES
DE DÉCHETS
À SAUVER**



Suivez l'actu de votre Métropole sur met.grandlyon.com et sur les réseaux sociaux : **legrandlyon** **grandlyon** **grandlyon**

20



LE SUJET QUI FÂCHE

On répond à vos questions
sur les ponts



— Bruno Bernard,
président de la
Métropole de Lyon



21



DÉCRYPTAGE

Un revenu solidaire pour
les jeunes en galère

**Nous avons
lancé le Revenu
solidarité jeunes
pour pallier
les angles morts
de notre système
de protection sociale.
Il permettra,
je l'espère, à des
jeunes de ne pas
tomber dans la très
grande précarité.**



22



L'ÉTÉ ENSEMBLE DANS LA MÉTROPOLE

Quiz de l'été + escapades fraîcheur
en images + agenda estival

GRANDLYON
la métropole

MET' | N° 25 | Été 2021

Le magazine d'information de la Métropole
de Lyon – www.met.grandlyon.com

Métropole de Lyon – Direction de la communication :

20 rue du Lac – CS 33569 – 69505 Lyon Cedex 03 – magazine@grandlyon.com

Directeur de publication : Julien Zloch – Directrice de la communication : Dominique Djian –

Rédaction en chef : Karine Portrait et Cécile Prenveille – Rédaction : In medias res –

Couverture : Thierry Fournier – Conception : In medias res – Mise en page : AGENCE 0808 –

Impression : Roto France Impression – Tirage : 650 000 exemplaires



LES BRÈVES

► DÉCONFINEMENT

CE QUI CHANGE CET ÉTÉ

Le gouvernement a précisé les contours des mesures de déconfinement qui s'appliquent depuis le 9 juin partout en France. Si la situation sanitaire le permet.

Qu'est-ce qui change dans la Métropole ?

– **Dans les musées :** Lugdunum, le musée des Confluences et tous les autres musées de la Métropole de Lyon sont ouverts. Avec une jauge réduite : au moins 4 m² par visiteur.

– **Dans les restaurants, cafés et bars :** vous pouvez aller manger ou boire un verre en terrasse et à l'intérieur. Avec une jauge limitée à 50 % de leur capacité normale, sur des tables de 6 personnes maximum.

– **Dans les cinémas, salles de spectacle et de sport :** ouverture avec une jauge réduite à 60 % de la capacité d'accueil. Les sports de contact en intérieur restent interdits.

– **Pour les concerts et les festivals,** les spectateurs doivent rester assis. Jauge limitée à 5 000 personnes maximum, avec un pass sanitaire obligatoire au-delà de 1 000 personnes. Pour les spectacles dans les stades ou les arènes, comme les Nuits de Fourvière : jauge limitée à 65 % de la capacité normale.

– **Le couvre-feu** est décalé à 23h au lieu de 21h : c'est la dernière phase avant la levée complète du couvre-feu prévue le 30 juin.

– **Les gestes barrières** restent de mise : port du masque, distanciation sociale, lavage des mains.

Déconfinement, vaccination, mesures sanitaires :

👉 gouvernement.fr/info-coronavirus

0 800 360 360

Vous êtes en situation de handicap et vous cherchez des solutions de soin ou d'accompagnement ? Vous êtes un aidant et **vous avez besoin de soutien** ? Si vous ne savez pas vers qui vous tourner, appelez le 0800 360 360. Ce numéro vert gratuit est accessible aux personnes sourdes et malentendantes. Au bout du fil, la « communauté 360 », qui rassemble dans la Métropole de Lyon 25 associations : elles se coordonnent pour proposer **des solutions personnalisées**.



▲ VILLEURBANNE

CAPITALE FRANÇAISE DE LA CULTURE EN 2022 !

« Le jury a eu l'audace de choisir un projet construit sur la jeunesse, l'éducation, le patrimoine ordinaire et le faire-ensemble. » Cédric Van Styvendael, maire de Villeurbanne et vice-président à la culture de la Métropole.





© Thierry Fournier/Métropole de Lyon



© Laurence Danier/Métropole de Lyon

▲ MOBILITÉS

DES VÉLOS DANS LE TRAMWAY

Depuis le 1^{er} juin, les cyclistes peuvent prendre le tram avec leur vélo, en dehors des horaires de pointe. Cette nouvelle expérimentation est menée par le Sytral sur toutes les rames de tram du réseau TCL pour accompagner la politique vélo de la Métropole. Elle va durer 6 mois. Deux emplacements sont réservés dans chaque rame :

- du lundi au vendredi avant 7h, entre 9h et 15h, et après 19h,
- les samedis, dimanches et jours fériés avant 12h et après 19h.

➡ www.sytral.fr



© Goodstudio

▲ ÉCONOMIE

DES PODCASTS SUR LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Entreprendre au féminin, lancer une boîte pendant ses études, investir l'économie sociale et solidaire : écoutez **les témoignages concrets** et inspirants de celles et ceux qui se sont lancés. C'est **une série de podcasts créée par LYVE**, le réseau qui facilite la création d'entreprises dans la Métropole de Lyon. Vous avez une idée ? Vous voulez lancer votre activité ? LYVE vous accompagne avant, pendant et après le développement de votre projet.

Pour écouter les podcasts :

➡ anchor.fm/lyve



© Thierry Fournier/Métropole de Lyon

◀ RILLIEUX-LA-PAPE

LA VILLE NOUVELLE RÉINVENTÉE

À Rillieux-la-Pape, au nord-est de Lyon, 2 projets avancent le long de l'avenue du Général Leclerc.

- **Dans le quartier Velette**, la Métropole s'est attaquée à la requalification des espaces publics pour apaiser les circulations. Tous les accès modes doux ont été revus pour faciliter les déplacements, sans obstacles pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite. Le revêtement des nouvelles places de parking permet à l'eau de s'infiltrer dans les sols. Dernière étape en septembre 2022 : le parvis de la nouvelle école.

- **En face, le quartier des Balcons de Sermenaz** prend forme. Le premier îlot « Les Cabanes » est habité : 120 logements, dont 64 en locatif social et 56 en accession libre (notre photo), et la construction des 150 prochains logements voisins sera terminée en 2022.

En parallèle, la Métropole aménage des espaces publics très nature, pour faire le lien avec la forêt du parc naturel de Sermenaz en contrebas.

➡ www.rillieuxlapape.fr

► HÉBERGEMENTS D'URGENCE

DES TINY HOUSES POUR MÈRES ISOLÉES À VILLEURBANNE

Le 2 mars dernier, 17 mères en grande précarité et leurs enfants, soit 51 personnes, ont emménagé sur le site de La Base, à Villeurbanne, dans 17 *tiny houses*.

Dans ces petites maisons compactes et fonctionnelles de 20 m², ces familles vulnérables retrouvent l'intimité et la dignité nécessaires pour rebondir après un parcours de vie difficile. Elles sont accueillies à La Base pour une durée de 6 mois renouvelable et sont accompagnées par l'association lyonnaise Le Mas, qui anime le site et assure le suivi social, médico-social et administratif des familles.

Mettre à l'abri les femmes isolées avec enfants de moins de 3 ans est une compétence de la Métropole. Avec ce premier village de *tiny houses*, la Métropole expérimente une nouvelle façon d'accueillir du public en difficulté, dans un cadre plus confortable, adapté à une vie de famille.



▼ CONFLUENCE

LE COURS CHARLEMAGNE EN MODE PIÉTON

Depuis le 22 mars, la partie du cours Charlemagne entre le quai Riboud et la rue Montrochet est réservée aux piétons.

Trente-six arbres ont été plantés et différents aménagements provisoires ont été installés autour du bassin, de l'hôtel de région et du centre commercial. Profitez de l'été pour les découvrir ! Un bilan de cette expérimentation sera présenté cet automne et la Métropole prendra la décision de piétonniser le secteur, ou pas.

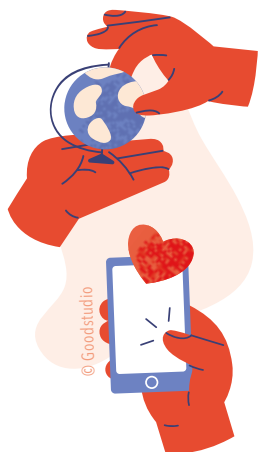
➡ lyon-confluence.fr

▲ OSCARS DU TOURISME

VOUS AIMEZ LYON: VOTEZ POUR ELLE !

Lyon, meilleure destination urbaine d'Europe en 2021 ? Et pourquoi pas : Lyon fait partie des 12 finalistes des World Travel Awards cette année. Face à elle, de grandes capitales comme Moscou, Londres, Berlin, Amsterdam ou Rome. Le prix est attribué par des professionnels du tourisme, mais également par les internautes ! Les votes sont ouverts jusqu'au 14 juillet et les résultats seront dévoilés le 5 septembre prochain.

Inscrivez-vous sur ➡ www.worldtravelawards.com pour voter dans la Zone Europe, catégorie n° 32 « Première destination urbaine d'Europe »





▼ VÉNISSIEUX

LES ARTS DU CIRQUE ONT LEUR CITÉ

C'est l'un des grands projets de la Métropole de Lyon : la création d'une cité internationale des arts du cirque. L'idée est portée par l'École de cirque de Lyon et la compagnie de Mathurin Bolze depuis quelques années, et plusieurs lieux avaient été évoqués. C'est finalement **le site du Puisoz, au cœur du projet Grand Parilly à Vénissieux, qui a été choisi**. Cette cité des arts du cirque va prendre la forme d'un grand lieu de création, de formation et de répétition.



▲ ÉDUCATION PRIORITAIRE

RÉNOVATION COMPLÈTE DU COLLÈGE ALAIN À SAINT-FONS

Amélioration des conditions de vie et de travail des élèves et des personnels du collège Alain à Saint-Fons : **la Métropole lance sa restructuration totale et investit 20,4 millions d'euros**. Vieillissant, ce collège construit en 1972 et classé en REP+ (réseau d'éducation prioritaire) n'avait jamais bénéficié de travaux significatifs d'amélioration. La Métropole change la donne :
 – la cantine déménage dans un nouveau bâtiment beaucoup plus agréable et lumineux ;
 – les bâtiments sont entièrement rénovés : isolation et ravalement des façades, changement des fenêtres, remise à neuf de tous les espaces intérieurs, remplacement du mobilier...
 – les travaux permettront de **réduire de 30 % les consommations énergétiques** et de **changer l'image du collège**.

Parmi les nouveautés issues d'une concertation avec élèves, parents et enseignants : un foyer des élèves, un patio devant le CDI pour lire au soleil, une cour plus conviviale, un grand local à vélos ou encore un potager pédagogique. Le chantier, qui démarre cet été, s'achèvera à la rentrée 2024. Il marque **la première étape du renouvellement urbain du quartier des Clochettes**.

**LE BON COIN CULTURE DES PROFESSIONNELS**

Cherche buste Apollon pour spectacle/Donne plexiglas, tissus noirs et rétroprojecteurs/Loue 4 postes en coworking/Donne décor de montagne urgent, etc. Les petites annonces constituent la rubrique phare du nouveau site **acteursculturels.grandlyon.com** lancé par la Métropole. L'enjeu : **mettre en réseau les acteurs culturels du territoire** pour favoriser le partage d'initiatives et la mutualisation des ressources.



© Thierry Fourmieu/Métropole de Lyon

◀ LYON PART-DIEU

UN NOUVEAU CAP !

La Métropole de Lyon réoriente les aménagements du quartier de la Part-Dieu pour **renforcer la place de la nature** dans le quartier, donner plus d'espace aux piétons, aux vélos et davantage de place aux logements abordables, tout en favorisant le développement économique responsable. Cela se traduit par des choix volontaristes pour accompagner la transition écologique du quartier :

– **Les espaces publics existants sont remodelés** avec **2,4 fois plus d'arbres** pour faire baisser les températures dans le quartier. Les surfaces perméables seront, elles aussi, plus nombreuses avec **2 fois plus d'espaces fertiles en pleine terre** pour laisser les eaux de pluie s'infiltrer. Par exemple, la place du Lac, très verte et arborée, devant la poste, va être quasiment doublée pour s'étendre jusqu'au pied de la tour Part-Dieu. Et l'extension de la place Béraudier, devant la gare, sera aménagée en pleine terre sur sa partie nord. **Un boisement urbain sera planté près du centre commercial**, entre France 3 et la bibliothèque, le long de l'avenue Vivier-Merle.

– **Le programme de construction est revu en profondeur** avec **l'abandon des nouvelles tours** et la réhabilitation des bâtiments dès que c'est possible (plutôt que leur démolition). La Métropole rééquilibre aussi la répartition entre logements et bureaux dans les futurs projets immobiliers. **Les logements abordables passent de 25 % à 40 %.**

– **Côté activités économiques**, la programmation fera la part belle à l'économie sociale et solidaire. Le projet prévoit d'**augmenter les commerces et services de proximité** de plain-pied : ils jouent un rôle fondamental dans l'animation et la vie de quartier.

– **Priorité aux mobilités actives !** Les trottoirs, plus nombreux, sont élargis et rabaisés pour des trajets à pied faciles, sans obstacles à contourner. Pour traverser le quartier à vélo en toute sécurité, des itinéraires cyclables sont prévus. L'avenue Pompidou sous les voies ferrées, et la rue Bouchut au niveau de la bibliothèque seront réservées aux vélos, piétons et transports en commun.

➡ www.lyon-partdieu.com

▶ MOBILITÉS

100 % ÉLECTRIQUE !

Le Sytral a mis en service les premiers **trolleybus 100 % électriques sur la ligne C13**. Plus propres et plus silencieux, ils sont équipés d'une nouvelle technologie qui leur permet de rouler en dehors des lignes électrifiées. Comment ça marche ? Quand le bus roule, ses batteries se rechargent en énergie électrique grâce au raccordement aux lignes aériennes. Avec ce système, il peut rouler en toute autonomie sur 40 % de son trajet. L'objectif d'ici 2026 : remplacer 40 % des bus par des véhicules électriques ou à gaz.

➡ sytral.fr



© Thierry Fourmieu/Métropole de Lyon

RETOUR DU CONSEIL

Soixante et onze délibérations à l'ordre du jour du conseil de la Métropole du 21 juin. Focus sur 3 décisions majeures.

Vélo

Un réseau pour les trajets longue distance



Les études sont unanimes : l'absence d'itinéraires cyclables sécurisés est un frein à la pratique du vélo. Pour faciliter les trajets à vélo pour tous et toutes, les élus ont voté pour la réalisation d'**un réseau express vélo de 250 km d'ici 2026.**

À terme, ce réseau reliera les communes de la périphérie entre elles et avec le cœur de l'agglomération grâce à :

- **des voies sécurisées** réservées aux cyclistes, séparées de la route,
- **des itinéraires continus, les plus directs possibles**, avec une signalétique bien visible.

La construction de ce réseau se fera tout au long du mandat et sera **organisée par ligne, comme un réseau de transport en commun.**

Les travaux démarrent avec la première ligne de réseau express vélo entre Vaulx-en-Velin et Saint-Fons. Elle reliera le quartier du Mas du taureau à la Vallée de la Chimie, en passant par le campus de la Doua et les quais du Rhône.

L'ouverture du premier tronçon, entre le pont de la Guillotière et le pont Gallieni, est attendue en mars 2022.

Culture

Soutenir la diversité de la création



La crise sanitaire a lourdement impacté l'ensemble de la filière culturelle et a eu des conséquences en chaîne sur toute l'économie du secteur.

Les élus ont adopté une stratégie métropolitaine autour de 3 objectifs principaux :

- 1. Accompagner la structuration de la filière culturelle** pour la rendre plus résistante et garantir l'indépendance et la diversité des acteurs avec **un budget multiplié par 4** en 2021.
- 2. Développer la culture pour toutes et tous**, notamment par l'éducation artistique et culturelle, avec **un budget multiplié par 5** à partir de 2021.
- 3. « Faire territoire » en développant une offre culturelle dans toute la Métropole** : soutien des festivals, programmation hors les murs et itinérante avec **une enveloppe qui augmente de 600 000 €** en 2021.

Nature

Construire la Métropole autrement



Les élus ont adopté toute une série de mesures pour **donner plus de place à la nature dans les espaces urbanisés.**

Cela passe notamment par :

→ **la plantation de forêts urbaines** : entre 1 et 2 hectares en milieu urbain, de 2 à 5 hectares en milieu moins dense (lire p.10)

→ **la plantation de prairies fleuries** pour que les abeilles, bourdons et autres insectes pollinisateurs reviennent butiner en ville,

→ **la plantation d'arbres** le long des rues et la végétalisation des cours de collège et des copropriétés,

→ **la désimperméabilisation** des sols : le bitume qui empêche l'eau de s'infiltrer sera remplacé par des matériaux perméables.

En parallèle, **la Métropole renonce à urbaniser certains terrains constructibles** et renforce la protection des espaces naturels et agricoles.

Le conseil du 21 juin
en direct et en replay sur
[youtube.com/grandlyontv](https://www.youtube.com/grandlyontv)
et [grandlyon](https://www.grandlyon.fr)

Changement climatique : les vertus des forêts urbaines



Les arbres sont des alliés incontournables dans la lutte contre le réchauffement climatique. Ils font de l'ombre, absorbent les gaz à effet de serre et font baisser les températures.

Texte **Vincent Huchon**

- 2000 jeunes arbres ont été plantés à Saint-Priest courant mars, à proximité de l'aéroport de Bron. Des cèdres, des merisiers, des érables... : uniquement des espèces capables de résister au changement climatique.
- Même principe à Sathonay-Camp, avec 107 nouveaux arbres plantés en bas du quartier Castellane.
- Une troisième parcelle sera plantée à Caluire à partir de décembre, dans le quartier de Saint-Clair.

“Transformer nos villes en espaces plus naturels”

Trois questions à **Pascal Goubier**, directeur adjoint du patrimoine végétal à la Métropole de Lyon

Les forêts urbaines vont-elles se multiplier dans la Métropole ?

L'objectif, c'est de transformer nos villes, essentiellement construites autour du minéral et de la voiture, en espaces plus naturels. La Métropole recherche déjà de nouveaux terrains à planter. Les abords du périphérique et des sorties de M6-M7 par exemple.

Peut-on en planter partout ?

L'idée n'est pas de faire de la forêt urbaine partout, mais de ramener de la nature en ville dès que c'est possible. Et surtout de s'adapter aux espaces publics : des boisements, des prairies fleuries, comme sur l'esplanade Mandela, ou des interventions plus discrètes avec quelques graines semées sur les trottoirs. On peut aussi densifier des zones boisées, comme à Écully ou au Vinatier.

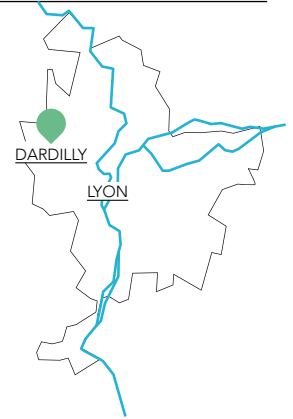
Et ces forêts seront-elles encore là dans une dizaine d'années ?

Ces forêts sont un pari sur l'avenir. À Saint-Priest, les plants mesurent 30 centimètres. Dans 3 ans, ils atteindront 2 à 3 mètres. D'ici 10 ans, du haut de leurs 5 à 8 mètres, ils offriront des espaces frais et ombragés ! La forêt urbaine rejoindra alors les « espaces boisés classés » dans les plans locaux d'urbanisme. Concrètement ? Les arbres seront protégés jusqu'à la fin de leur vie : rien ne pourra être construit à leur place.



▲ C'est au cours de sa croissance que l'arbre absorbe le plus de CO₂ ! C'est pour cela que la Métropole mise sur des jeunes plants, comme ici à Sathonay-Camp.

Le quartier qui prolonge le centre de Dardilly



À 11 km de Lyon, Dardilly a des airs de campagne. La petite ville de 8 600 habitants prolonge son centre-bourg avec le nouveau quartier de l'Esplanade. Cent cinquante logements seront livrés d'ici 2026. La Métropole investit 6,7 millions d'euros aux côtés de la Ville dans le chantier qui s'accélère cet été.

Texte **Vincent Huchon**



Je me voyais bien habiter le secteur : une petite ville comme à la campagne. Mais c'était clairement au-dessus de mes moyens. Du moins, c'est ce que je croyais... J'ai acheté sur plan et mon appartement sera livré en 2023. Sans le coup de pouce de la Métropole, je n'aurais jamais pu devenir propriétaire.

→ Kevin, futur propriétaire d'un T2 de 53 m²

5 200 m² d'espaces publics paysagers, sans rue à traverser — aussi grand qu'un terrain de foot.

150 logements

Il reste encore quelques appartements à vendre à l'Esplanade : renseignez-vous auprès de la mairie.

Animé

Le nouveau quartier de l'Esplanade, imaginé avec les habitants, s'organise autour d'une nouvelle place de village. Sept immeubles de 2 à 3 étages maximum vont être construits. Au rez-de-chaussée, des services et des commerces de proximité vont s'installer, comme la poste, la police municipale, une supérette de 400 m², une brasserie, une pharmacie et des cabinets médicaux. En parallèle, la Métropole piétonnise le chemin des écoliers : ambiance boisée et ludique avec des jeux pour enfants et des « tobbo-bancs », moitié toboggan, moitié banc, pour glisser ou se (re)poser.

Ouvert sur la nature

Les espaces publics verts et ouverts, aménagés par la Métropole, sont le point fort du projet. Soixante-dix arbres seront plantés. On passe de la grande place piétonne au square ombragé sous le cèdre centenaire sans croiser de voitures. Les jardins des copropriétés seront très verts et plantés, tout comme la traboule publique qui permet de gagner le chemin des écoliers. Des composteurs, terrasses partagées, nichoirs à oiseaux, récupérateurs d'eau de pluie sont prévus dans les nouveaux bâtiments, ainsi que des arceaux et locaux vélos. Et la moitié du quartier sera chauffée par une chaudière au bois.

Abordable

La Métropole de Lyon investit pour aider les ménages modestes à se loger et même à devenir propriétaires. 50 % des 150 appartements du futur quartier sont des logements aidés. Une partie est réservée à la Foncière solidaire du Grand Lyon, pour permettre de produire des logements avec un bail réel solidaire (BRS). La foncière achète le terrain, ce qui permet de faire baisser le prix au mètre carré pour les ménages, sous conditions de ressources. Les travaux des 2 premiers immeubles démarrent cet été, au nord de l'avenue de Verdun.

80 000 TONNES DE DÉCHETS À SAUVER



80000 tonnes de déchets compostables sont jetées à la poubelle chaque année dans la Métropole de Lyon. Alors que ces déchets pourraient devenir un engrais naturel pour nos terres agricoles. Épluchures, trognons, marc de café, restes de repas, etc. : nos poubelles classiques sont remplies au tiers de déchets alimentaires et végétaux qui partent à l'incinérateur avec tout le reste. Quand on sait qu'ils sont composés principalement d'eau... C'est dommage de les brûler si on peut les composter.

La Métropole de Lyon accélère donc le mouvement. Objectif 2026 : que tous les habitants puissent composter facilement. Cinq cents composteurs collectifs sont installés sur le territoire et 40000 personnes y amènent déjà leurs épluchures. Pour changer d'échelle, la collectivité mise sur 3 solutions phares : la distribution de composteurs individuels, l'installation de composteurs collectifs et, surtout, le lancement d'une nouvelle collecte de déchets alimentaires. Un système un peu comme pour le verre, avec des bacs à compost répartis un peu partout et une collecte par la Métropole. On vous explique en détail tout ce qui va changer pour vous... et votre poubelle.

Texte **Vincent Huchon** et **Cécile Prenveille**/Photos **Thierry Fournier**

- 77 % des habitants de la Métropole se disent prêts à composter leurs déchets si un service de collecte est mis en place.





La Métropole de Lyon s'est donné **5 ans pour diminuer de 25 % la quantité de déchets produite et baisser de 50 % le volume de déchets qui part à l'incinérateur**. Cela passera notamment par le compostage facile pour tout le monde. La Métropole développe les solutions pour que chacun et chacune d'entre nous puisse composter, sans difficulté, à la maison ou pas loin. **Elle y consacre un investissement de 20 millions d'euros, d'ici 2026, avec 3 axes forts:**



Une **nouvelle** collecte de **déchets alimentaires**
→ dans cette double page



20 000 composteurs pour celles et ceux qui ont un **jardin individuel**
→ p. 16



1 500 composteurs collectifs pour les copros et les **jardins partagés**
→ p. 17



Une nouvelle collecte de déchets alimentaires

C'est un nouveau service que la Métropole veut développer avec des points d'apport volontaire installés dans les zones urbaines. **Objectif d'ici 2026 : un bac à déchets alimentaires pour 550 habitants**, comme pour le verre. Étanches et fermés hermétiquement, ils seront protégés des rats et des petites bêtes. La Métropole assurera le ramassage 1 à 2 fois par semaine, comme pour les ordures ménagères. Ainsi, pas de risque de mauvaises odeurs ! Tous les habitants pourront les utiliser.

TOUT est accepté !

Vous pourrez y déposer TOUS vos déchets alimentaires : les épluchures et les restes de repas, légumes cuits et morceaux de viande inclus, le yaourt périmé, l'os de poulet ou la coquille de noix... Et, cerise sur le gâteau :

les poubelles des immeubles seront plus propres, car ce sont les déchets alimentaires qui suintent dans les bacs et sentent mauvais.

Lyon 7^e : le test de la rentrée

Avant la généralisation, place à l'expérimentation. En septembre, **Lyon 7^e va faire office de quartier-test**. Cent cinquante bacs vont être installés, 80 000 habitants vont ainsi recevoir un petit seau de 7 litres pour démarrer et 2 sacs en kraft par semaine. Placé dans le seau, le sac en kraft reçoit les restes de chaque repas. Et, quand le seau est rempli, on descend dans la rue, et on jette les déchets avec le sac dans le bac. Double avantage : le seau reste propre et le sac fera de la matière sèche pour le compost !

Que devient mon trognon de pomme avec ces nouveaux bacs à compost installés au coin de la rue ?





20 000 composteurs dans les jardins des habitants !

environ
606 000 €

L'investissement de la Métropole pour les composteurs individuels en 2021



Le compostage individuel, c'est la fabrication de son propre compost, directement dans son jardin. La Métropole de Lyon va équiper 20 000 foyers d'ici 2022.

Vous avez une maison avec jardin dans la Métropole ? C'est le moment de vous lancer : la Métropole vous offre votre composteur ! Les premières distributions de composteurs devraient démarrer cet été et s'étaler jusqu'en 2022.

N'attendez pas : compostez en tas

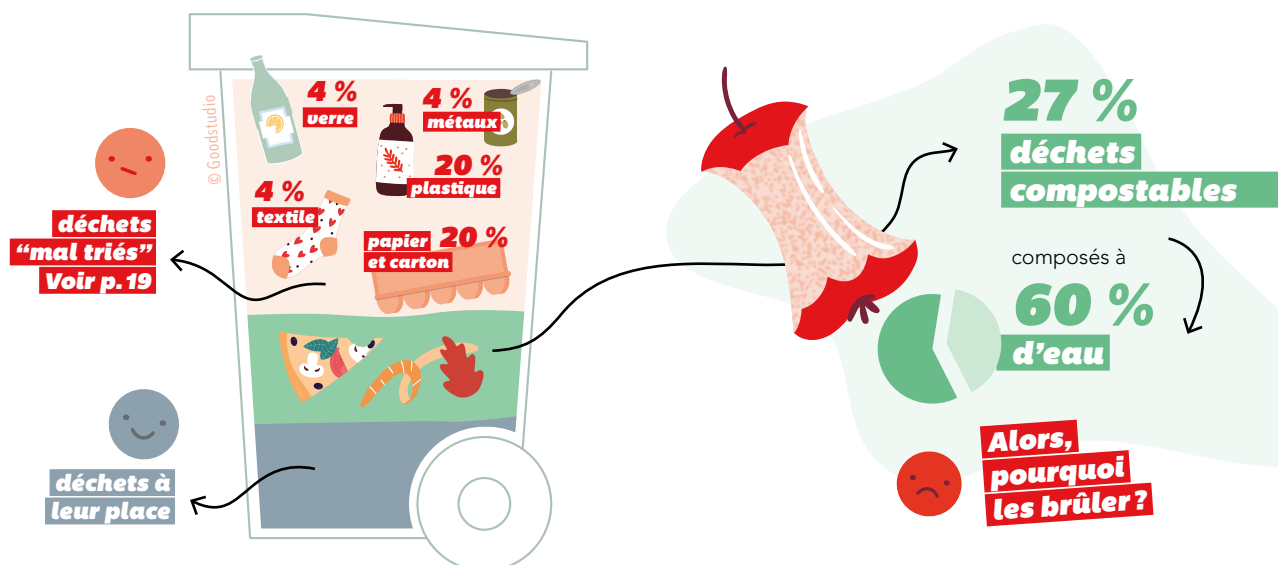
Vous pouvez composter en tas dans votre jardin : c'est moins caché, mais ça reste efficace si vous le retournez régulièrement. Vous pouvez aussi fabriquer votre propre composteur, des tutos existent sur grandlyon.com/compostage.

Les bons conseils de nos experts :

- Positionnez le composteur à plat, en contact direct avec la terre.
- Coupez les épluchures de légumes.
- Évitez les restes de viande et généralement ce qui a été cuit, pour ne pas attirer les nuisibles et éviter les mauvaises odeurs.
- Ajoutez 1/3 de matière sèche, type feuilles mortes, branchages coupés, carton découpé...
- Remuez à chaque fois que vous ajoutez des déchets.

➤ Pour tout savoir grandlyon.com/compostage

Poubelle type d'un foyer grand lyonnais





Composter collectivement ? Ça existe déjà, franchissez le pas !

Près de 500 composteurs collectifs font déjà partie du paysage urbain. Le plus souvent, ils sont installés par la Métropole à la demande des habitants, constitués en collectif : dans les copropriétés, les jardins partagés, les terre-pleins. Ils acceptent les épluchures et préparations de repas et les végétaux. Et le compost produit est récupéré par ceux qui l'ont créé. Pour soutenir cet élan, la Métropole va en installer plus de 200 chaque année. Les demandes seront traitées plus rapidement : 3 mois, contre 6 aujourd'hui.

Objectif : 1 500 composteurs collectifs d'ici 2026.

Les composteurs partagés poussent aussi dans les écoles et les collèges, souvent associés à un potager pédagogique. Les enseignants s'en servent pour sensibiliser leurs élèves au gaspillage alimentaire, au jardinage, au consommer local, etc. La Métropole veut équiper 24 établissements par an.

Composter dans mon immeuble ou mon quartier : je me lance comment ?

Avant toute chose, renseignez-vous pour savoir s'il n'existe pas déjà un composteur collectif près de chez vous. S'il n'y a pas de composteur à proximité, alors lancez-vous. Il vous faudra un peu de ténacité et de motivation pour convaincre votre syndic et vos voisins. Et ensuite vous serez accompagnés gratuitement.

➔ grandlyon.com/compostage

Nous avons lancé l'idée du composteur collectif au printemps 2019. Le plus long a été de convaincre tous nos voisins: 450 logements, ça fait du monde! Aujourd'hui, on est une vingtaine dans le noyau dur: on assure des permanences tournantes 2 fois par semaine pour ouvrir les bacs, expliquer comment composter et vérifier les déchets apportés. Nous avons 4 bacs et de la matière sèche pour 60 foyers. Les demandes augmentent: nous attendons des bacs supplémentaires et avons même ouvert une liste d'attente!

→ Copropriété Les Longs de Saône, Lyon 4^e

**490 composteurs collectifs
et 40 000 habitants mobilisés**

108
dans les
quartiers

309
dans les
copropriétés

73
dans les
écoles et
collèges

**environ
600 000 €**

L'investissement de
la Métropole pour
les composteurs
collectifs en 2021



Les formations compostage



1

Bonnes bases : 2 heures pour comprendre le b.a.-ba du compostage individuel

2

Référent : 1 demi-journée pour comprendre l'utilisation et la bonne gestion du matériel de compostage : vous devenez le référent du composteur partagé de votre quartier ou de votre copropriété

3

Guide-composteur : avec un niveau de formation supérieure et 2 jours ½, vous voilà prêts pour former à votre tour les membres de votre composteur partagé

➔ Toutes les infos sur grandlyon.com/compostage

La réglementation européenne est claire : d'ici fin 2023, les collectivités doivent proposer des solutions à chacun d'entre nous pour ne plus jeter nos déchets alimentaires dans la poubelle classique.



Un geste simple pour lutter contre le réchauffement climatique



© Eric Soudan - Alpacal/Metropole de Lyon

Isabelle Petiot, vice-présidente de la Métropole de Lyon chargée de la gestion et de la réduction des déchets



La Métropole s'engage dans le compostage, mais les habitants vont-ils suivre ?

L'heure n'est plus au débat. La distribution de composteurs individuels a été votée à l'unanimité au conseil. Et l'attente sociétale est forte : **77 % des habitants qui ne compostent pas aujourd'hui se disent prêts à le faire. La Métropole est là pour soutenir cet élan :** proposer des solutions fiables, équiper les habitants et les accompagner dans ce changement de pratiques. Nous proposons des formations gratuites, nous fournissons des composteurs, individuels et collectifs. Notre objectif : offrir une solution de tri des déchets alimentaires à tous les habitants, qu'il n'y ait aucun oublié.

Le compostage, pour vous, est-ce une évidence ?

Il y a urgence à agir pour éviter au maximum l'enfouissement et l'incinération de nos déchets alimentaires. Dans ce dossier, tous les bénéfices du compostage sont bien expliqués : réduire de 25 % nos poubelles grises, arrêter de brûler de l'eau dans les incinérateurs (composant majoritaire des déchets alimentaires) et enrichir nos sols avec de l'engrais naturel. J'en ajouterai un de plus, moins connu : **le compost absorbe et stocke le carbone. Comme les arbres, le compost est un outil pour lutter contre le réchauffement climatique.**

Est-ce un pas de plus vers le zéro déchet ?

Oui, tout à fait : notre politique de compostage s'inscrit dans une **logique globale**. D'ici 5 ans, nous voulons **réduire de 25 % la quantité de déchets** produits. Cela passe aussi par la lutte contre le gaspillage alimentaire et le « tout jetable ». Nous voulons favoriser le don, le réemploi, la réparation et le réutilisable.

Nous voulons aussi réduire de 50 % la quantité de déchets incinérés. Aujourd'hui, il existe des filières de valorisation ou de recyclage pour pratiquement tous nos déchets, mais les erreurs de tri sont encore trop nombreuses. Nous avons devant nous un gros chantier pour améliorer le geste de tri.

Ça n'a rien à faire dans la poubelle grise !

Les trois quarts de ce qui est jeté dans les poubelles classiques des Grands Lyonnais pourraient être triés ou valorisés ! Et pourtant, des solutions faciles existent pour chaque type de déchets.

➔ **Toutes les infos sur grandlyon.com/dechets**

Pour le verre : les silos

2500 silos à verre sont disponibles sur le territoire pour jeter vos bouteilles vides.



Pour les déchets verts : les collectes saisonnières

C'est une tradition : 2 fois par an, au printemps et à l'automne, la Métropole crée des points de collecte pour les déchets verts. C'est gratuit, tous les samedis.

Pour tout ce qui peut encore servir : la donnerie

Vous avez changé de frigo, mais l'ancien marche encore ? Rendez-vous dans l'une des 14 donneries pour leur donner une 2^{de} vie. Des associations et entreprises de l'économie sociale et solidaire les récupèrent, les trient, les réparent et les redistribuent.



Pour tous les emballages : le bac de tri

35 % des poubelles sont aujourd'hui refusées, car mal triées ! Il faut faire mieux. Dans le bac vert à couvercle jaune, jetez tout le métal, le plastique, le carton ! La barquette de beurre sale, la boîte d'œufs, le pot de yaourt, la canette, le sac plastique, tout y est accepté ! C'est facile et simplifié, pensez-y !



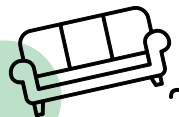
Pour tous les textiles : les bornes

Des habits trop petits, tachés ou troués ? Des chaussures en bout de course ? Des bornes sont installées dans les communes et les déchèteries de la Métropole. Des collecteurs spécialisés s'occupent de leur recyclage.



Pour les encombrants : la déchèterie

Un ordinateur, des gravats, une chaise cassée, les gros cartons, les déchets dangereux... Tous ces encombrants volumineux doivent finir en déchèterie. Il y en a 20 sur le territoire. Et, bonne nouvelle : après 7 mois de travaux, celle de Rillieux a rouvert.



Le sujet qui fâche

Les ponts !

La Métropole de Lyon assure l'entretien des 735 ponts de son territoire. Pour garantir votre sécurité, elle a pris 2 décisions fortes en avril dernier. Loin d'être consensuelles...

1 – La fermeture du pont de Couzon le 23 avril à la suite du passage d'une bétonneuse de 32 tonnes alors que sa traversée est interdite aux plus de 3,5 tonnes.

2 – Le passage en sens unique du pont de Vernaison à partir du 23 juin, dans le sens Vernaison – Solaize.



© Mariya Beltramelli/Métropole de Lyon

« C'est notre sécurité qui est en jeu ! Pourquoi ne pas avoir renforcé le pont de Vernaison ? »

Comme d'autres ponts suspendus construits dans les années 50, le trafic routier intense a abîmé sa structure. Depuis le printemps 2019, le pont de Vernaison est classé en catégorie « préoccupant » : les équipes de la Métropole le surveillent 24h sur 24 grâce à un système de capteurs. Les capteurs ont montré que la situation s'aggravait : en 2020, il y a donc eu des travaux d'urgence sur le pont et les poids lourds ont été interdits. La dégradation s'est certes ralentie, mais elle n'est pas stoppée. Notamment au niveau des barres d'ancrage qui assurent l'élasticité et la résistance du pont. S'il fait très chaud, cette dégradation s'accroît et un seuil irréversible risque d'être atteint. Ce seuil obligerait à fermer définitivement le pont de Vernaison.

« MAIS POURQUOI PASSER LE PONT DE VERNAISON EN SENS UNIQUE ? ÇA VA JUSTE CRÉER DES BOUCHONS !! »

Parce que c'est la seule solution immédiate pour éviter sa fermeture définitive. Les poids lourds y sont interdits depuis mars 2020 et la gendarmerie a renforcé les contrôles. Mais cela ne suffit pas à préserver l'ouvrage.

Dans le sens Solaize vers Vernaison, des bouchons se forment lorsque le passage à niveau est fermé. Les véhicules s'accumulent alors sur le pont, ce qui le fragilise un peu plus.

Le rétablissement des deux sens de circulation sera possible avec la mise en place d'un feu de rétention en amont du pont. Cette installation, très délicate, se fait en coordination avec SNCF Réseau : mise en service prévue pour la fin de l'automne 2021.

« Et la solution d'un pont de secours alors, ça a disparu ? »

Dès 2020, la Métropole a lancé des préparatifs pour un pont de secours à proximité du pont actuel. Mais la construction d'un pont, même provisoire, prend du temps : la mise en service est prévue dans deux ans, à l'été 2023. Coût total du projet : environ 11 millions d'euros.

« Réparez ces ponts, c'est tout ce qu'on vous demande : c'est à ça que servent nos impôts, non ?! »

Pour la période 2021-2026, la Métropole a voté un budget de 37 millions d'euros pour l'entretien et la maintenance des ponts. Une autre enveloppe de 45 millions d'euros est prévue pour les chantiers plus lourds : réhabilitation, élargissement, construction. Par exemple, le pont de Couzon ou ceux de Neuville, de l'île Barbe ou de l'Université...

UN REVENU SOLIDAIRE POUR LES JEUNES EN GALÈRE

Près d'un quart des 18-24 ans vivent en dessous du seuil de pauvreté dans la Métropole de Lyon. Pour les aider à s'en sortir, la Métropole expérimente un revenu solidarité jeunes.

Texte Vincent Huchon

Pas de travail, aucun droit au chômage, pas encore l'âge du RSA... Le Revenu solidarité jeunes (RSJ) est l'une des réponses apportées par la Métropole à la précarité vécue par la jeunesse. Un filet de sécurité pour les jeunes qui ne répondent pas aux critères des aides existantes. Ce RSJ a été imaginé avec les jeunes eux-mêmes et avec les structures d'insertion et d'accompagnement.

➤ C'est quoi ce RSJ ?

Ce Revenu solidarité jeunes est une aide financière et un accompagnement personnalisé :

- une aide financière individuelle de 300 ou 400 euros sur une durée de 24 mois maximum (de manière continue ou discontinue).
- un suivi personnalisé par un conseiller spécialisé qui va accompagner le jeune dans son parcours et lui faire connaître les autres services ou aides existants : la Garantie jeunes, le service civique ou encore l'École de la 2^e chance.

➤ C'est pour qui ?

Ce RSJ s'adresse aux jeunes de 18 à 24 ans qui ne suivent pas d'études et habitent dans la Métropole de Lyon depuis plus de 6 mois. Il est destiné à celles et ceux qui n'ont pas ou peu de ressources, c'est-à-dire moins de 400 euros par mois, et qui ne sont pas aidés financièrement par leurs parents ou un tiers. Autres conditions nécessaires pour toucher le RSJ : ne pas déjà bénéficier d'autres aides, être détaché du foyer fiscal de ses parents – sauf s'ils sont bénéficiaires des minimas sociaux.

➤ Comment ça se passe ?

Les portes d'entrée sont les missions locales et les associations partenaires : elles sont toutes référencées sur le site aides-jeunes.grandlyon.com. Au premier rendez-vous, les jeunes rencontrent les conseillers qui vont les aider à monter leur dossier et les aiguiller pour sortir au plus vite de la précarité. En retour, les jeunes s'engagent dans un suivi régulier, avec rendez-vous tous les 3 mois pour faire le point sur la situation.



2 000 jeunes
concernés dans la Métropole



400 € par mois, pendant
24 mois



➔ **aides-jeunes.grandlyon.com**

Le site recense toutes les structures auxquelles les jeunes, domiciliés dans la Métropole de Lyon, peuvent s'adresser pour monter leur dossier RSJ. Il propose aussi des conseils pour trouver un logement, un job, passer son permis...

Le quiz de l'été



Les gestes réconfortants sur le moment peuvent avoir des effets néfastes sur notre environnement. **Traquez la fausse bonne idée** dans chaque situation et découvrez comment **la Métropole agit pour améliorer votre confort** d'été.

Q1

Il est 9h et il fait déjà si chaud. Pour éviter la surchauffe chez moi :

- A** — J'ouvre mes fenêtres toute la journée en gardant les volets fermés.
- B** — Je débranche les appareils électriques dont je ne me sers pas : console, box, télé...
- C** — Je prépare des repas sans cuisson et j'utilise le four le moins possible.

Les bons gestes : **B** et **C**

La fausse bonne idée : **A**

Quand il fait très chaud, il faut aérer tôt le matin (ou tard le soir) et maintenir volets et fenêtres fermés toute la journée. Si la chaleur à la maison est intenable, allez vous mettre au frais ! Sentiers ombragés, lieux climatisés, fontaines et points d'eau : la Métropole a recensé sur une **carte web tous les lieux frais** et ouverts au public l'été : grandlyon.com/lieux-frais

Q2

37°2 le matin, pour rafraîchir un peu mon logement, facile :

- A** — Je m'équipe d'un ventilateur sur pied ou de plafond.
- B** — J'appelle pour faire installer la clim'.
- C** — J'installe des plantes ou un auvent pour ombrager les façades.

Les bons gestes : **A** et **C**

La fausse bonne idée : **B**

Les climatiseurs représentent 10 % de la consommation électrique mondiale. Pour rafraîchir l'intérieur, ils évacuent de l'air chaud à l'extérieur et font grimper les températures dans la rue ! En plus, cela coûte cher pour seulement quelques mois d'utilisation. Mettez plutôt sur l'éco-rénovation pour être bien chez vous, été comme hiver. **La Métropole vous aide financièrement à travers son service Écoréno'v**. Près de 20 000 logements en ont déjà bénéficié ! Des bonus peuvent être accordés pour des travaux destinés à améliorer le confort d'été. Renseignez-vous !

grandlyon.com/ecorenov

Q3

La Métropole est en alerte sécheresse : concrètement, ça change quoi pour moi ?

- A** — Rien de plus ou de moins que d'habitude, seuls les professionnels sont concernés.
- B** — Je prends des douches express, je ferme le robinet quand je me brosse les dents, je remplis ma gourde plutôt que de boire au robinet.
- C** — Il y a des interdictions : je ne lave pas ma voiture, je ne remplis pas ma piscine, je n'arrose pas mes plantes en pleine journée.

Les bons gestes : **B** et **C**

Passez aux douches, qui consomment trois fois moins d'eau qu'un bain, utilisez un gant de toilette pour vous humidifier le corps. Pour aller plus loin, inscrivez-vous au défi Déclics énergies & eau avec la Métropole, pour réduire d'au moins 10 % vos consommations à la maison.

defis-declics.org

La fausse bonne idée : **A**

C'est le préfet du Rhône qui réglemente l'utilisation de l'eau dans la Métropole. Il y a 3 seuils pour la sécheresse : alerte, alerte renforcée et crise. Certaines communes de la Métropole sont en alerte sécheresse de mars à novembre. Et l'ensemble du territoire est concerné l'été.

Dès l'alerte, des interdictions

s'appliquent pour tous les usagers.

grandlyon.com/secheresse

Q4

4^e jour de canicule : on transpire même sans bouger, comment faire du bien à mon corps ?

- A** — Je bois 1,5 à 2 litres d'eau par jour, je mange des fruits et des légumes.
- B** — Je fais un peu de sport pour éliminer les toxines.
- C** — Je vais me mettre à l'ombre des arbres, près d'un point d'eau ou me baigner à la piscine.

Les bons gestes : **A** et **C**

Pour atténuer les îlots de chaleur urbains, **la Métropole végétalise les espaces publics**, aménage la ville pour laisser l'eau s'infiltrer, et plante des prairies fleuries et forêts urbaines : en page 10.

La fausse bonne idée : **B**

Lors des pics de chaleur, il faut limiter l'effort physique. Lorsque le corps n'arrive plus à contrôler sa température, les conséquences peuvent être graves : évanouissements, vomissements, confusion... Visez plutôt des endroits sous les arbres, au bord de l'eau, la température y est jusqu'à 5 degrés plus basse !

grandlyon.com/canicule

ESCAPADES FRAÎCHEUR EN MÉTROPOLE



L'été s'annonce chaud, la course à la fraîcheur est lancée ! On s'éloigne des spots très prisés pour vous donner envie de découvrir des endroits un peu plus confidentiels. Prairies ombragées, sous-bois, sentiers au bord de l'eau : extraits choisis de nature rafraîchissante en Métropole.



© Thierry Fournier/Métropole de Lyon

— 1

L'île de la Table-Ronde

À l'aval du pont suspendu de Vernaison, l'île de la Table-Ronde est l'endroit idéal pour jouer les Robinson, cernés par le Rhône. On échoue sur une plage de galets avant de s'aventurer

jusqu'à la ferme du Loup, perdue au milieu de l'île. On y va tôt le matin ou au coucher du soleil, pour apercevoir les martins-pêcheurs et les castors.

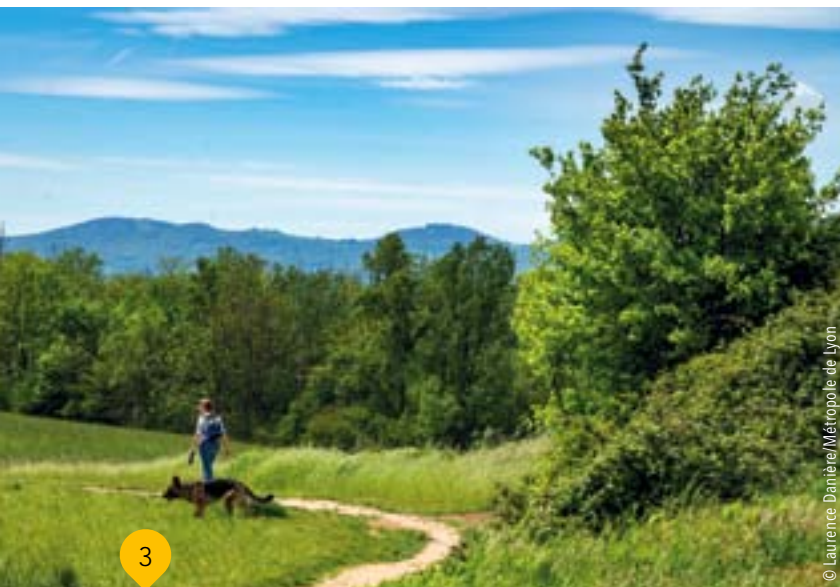
Pour y aller :

 **TCL 15** arrêt Vernaison Place

Encore
plus de lieux
frais sur
notre carte
[grandlyon.
com/lieux-frais](https://grandlyon.com/lieux-frais)



© Laurence Danière/Métropole de Lyon



© Laurence Danière/Métropole de Lyon



© Laurence Danière/Métropole de Lyon



— 2

L'étang de Virieu

Cap sur Charly !
Au croisement de
la D117 et du chemin
des Grabelières,
l'étang de Virieu
est entouré de grands
saules. Une ferme
pédagogique s'est
installée à 2 pas de
l'étang et propose
des visites guidées
pour toute la famille.

Pour y aller :

 **TCL 78**
arrêt Lycée
Agroalimentaire

— 3

Le bois de Sacuny

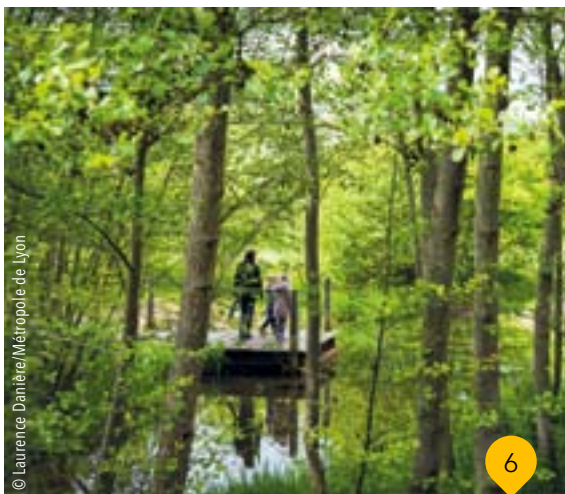
Une virée à
Saint-Genis- Laval
pour trouver la
fraîcheur à l'ombre
des grands arbres ?
Le sentier de Sacuny
longe des prairies et
des vergers avant de
plonger dans les sous-
bois. La boucle
de 3,5 km traverse
un petit hameau
d'anciennes fermes
en pisé et offre de
jolies vues sur les
monts du Lyonnais.

Pour y aller :

 **TCL 78 et C10**
arrêt Bois des Chênes



© Thierry Fournier/Métropole de Lyon



© Laurence Danier/Métropole de Lyon



Retrouvez tous
les sentiers nature
et chemin de
randonnée sur
[grandlyon.
com/nature](https://www.grandlyon.com/nature)



© Laurence Danier/Métropole de Lyon

— 4

L'étang de Bois Dieu

Aménagé dans les années 1850, avec son bel embarcadère en bois, l'étang de Lissieu est alimenté par une source. Les carpes amour y coulent des jours paisibles. Juste à côté, on peut voir une tour en pierres: il s'agit de l'ancienne glacière dans laquelle était stockée la glace de l'étang.

Pour y aller:

 **TCL 61 et 118**
arrêt Bois Dieu

— 5

Le Grand Large

Vous connaissez l'immense parc de Miribel-Jonage et son lac des Eaux Bleues. Mais avez-vous déjà poussé jusqu'au Grand Large? Les clubs nautiques y ont élu domicile et on se croirait presque au bord de la mer. À pied ou à vélo, c'est parti pour 11 km de balade.

Pour y aller:

 **TCL 95**
arrêt Meyzieu Grand Large

— 6

Le sentier Retour aux sources

Entre Cailloux-sur-Fontaines et Fontaines-Saint-Martin, le sentier longe le ruisseau des Vosges. Il est presque à sec l'été, mais la boucle de 3 km traverse la zone humide des Prolières. Depuis les petits belvédères en bois aménagés par la Métropole, on peut observer les salamandres, tritons et libellules.

Pour y aller:

 **TCL 77**
arrêt Cailloux - Mairie

— 7

Le sentier des Galets Voyageurs

On part du Grand Moulin de Francheville pour cette promenade de 5 km, parsemée de gigantesques galets, au bord de l'Yzeron. La rivière ressemble plus à un filet d'eau l'été, mais les prairies humides et les passages ombragés ne manquent pas dans la commune de la Métropole.

Pour y aller:

 **TCL 73 et C24**
arrêt La Tourette

L'AGENDA

LUGDUNUM – MUSÉE ET THÉÂTRES ROMAINS



Une salade, César ?

Que mangeaient les Romains ? Et se servaient-ils de fourchettes ? Buvaient-ils beaucoup de vin ? Vous avez **jusqu'au 4 juillet pour le savoir** avant, le démontage de l'expo ! **En prime, le week-end des 3 et 4 juillet, c'est la salade du chef** en compagnie de Mireille Chérubini, spécialiste de cuisine romaine antique, profitez-en !

Vous êtes plutôt branchés énigmes ? Optez pour l'enquête de Mercure :

un crime a été commis dans le théâtre antique. Prenez la place du dieu détective Mercure et résolvez ce mystère en cherchant les indices cachés dans le musée (3 et 4 juillet).

Tout l'été, Lugdunum propose des balades archéologiques. Extraits choisis.

EN FAMILLE,

à partir de 7 ans :

→ **Sur la voie romaine :** une visite au cœur des ruines pour arpenter le site des théâtres

dans tous les sens (bonnes chaussures indispensables !).

→ **Eau, Eau, Eau ! :** un parcours pour comprendre comment la ville était alimentée en eau.

→ **Lugdunum, ville romaine :** déambulez dans le site archéologique pour retrouver les grands monuments qui ont fait la splendeur de Lugdunum.

POUR LES ADULTES... ET LES PLUS MOTIVÉS :

→ **Saint-Laurent de Choulans :** rendez-vous en bas de la montée de Choulans pour découvrir les vestiges de l'une des premières églises de Lyon.

→ **Post Mortem :** de la basilique funéraire de Saint-Just aux mausolées de la place Wernert (Lyon 5^e).

→ **Riche comme Crésus :** pour percer les secrets de la monnaie à l'Antiquité.

LYON 5^e - 17 rue Cléberg -

Horaires d'ouverture du musée et des théâtres, visites guidées sur réservation lugdunum.grandlyon.com

NUITS DE FOURVIÈRE



© Ken Hermann

L'incontournable rendez-vous musical de la Métropole **fête ses 75 ans** et ouvre cette édition avec un spectacle assez dingue de Camille mis en scène par Robyn Orlin. À l'affiche : **Alain Souchon, Jane Birkin, Philippe Katerine, Benjamin Biolay, Asaf Avidan & band, Ballaké Sissoko et 3MA, Melody Gardot, Woodkid, Pomme, Suzane, Mogwai, l'Orchestre national de Lyon...**

Et bien d'autres artistes de la scène française et internationale. Les Nuits, c'est aussi LE rendez-vous des arts de la scène avec :

→ **de la danse** au Grand théâtre en complicité avec la Biennale de la danse (du 1^{er} au 16 juin) ;

→ **du théâtre** avec *Les Enfants du paradis* de la Comp. Marius, *Antigone* à Molenbeek & *Tirésias* de Guy Cassiers avec le Quatuor Debussy, les

tg STAN pour leur première venue au festival avec *Poquelin II* d'après plusieurs œuvres de Molière ;

→ **du cirque** avec de belles rencontres entre acrobates et musiciens autour de l'opéra-tango *Maria de Buenos Aires* d'Astor Piazzolla.

LYON 5^e - Du 1^{er} juin au 30 juillet

Programme, billetterie, conditions d'accès et de réservation sur nuitsdefourviere.com - 04 72 32 00 00

L'HÔTEL-DIEU ET LA CHARITÉ RETROUVÉS



© Thierry Fournier/Métropole de Lyon

Découvrez **gratuitement les salles les plus anciennes de l'Hôtel-Dieu et de l'hôpital de la Charité**, construites au XVIII^e siècle. Lieux emblématiques de la médecine lyonnaise et d'accueil des plus démunis, on peut y admirer :

- Le dôme des Quatre-Rangs et ses 13 cuillères géantes suspendues au plafond.
- La pharmacie de l'Hôtel-Dieu et ses remèdes conservés dans de très beaux pots en faïence.
- La salle des archives de la Charité avec ses boiseries remarquables, qui renferme les plans de l'hôpital, titres de propriété, etc.
- L'apothicairerie de la Charité, plus petite pièce dans laquelle étaient conservés les remèdes les plus précieux.

LYON 2^e - Visites libres et gratuites sans réservation
le premier dimanche de chaque mois,
 de 10h à 19h - grandlyon.com/a-vivre/hotel-dieu-et-charite

CULTURE AU BALCON



© Thierry Fournier/Métropole de Lyon

Cet été encore, la culture part à la rencontre des habitants : spectacles en pied d'immeubles, ateliers artistiques, création de pièces de théâtre, cours de danse ou de percussions... **Dans les quartiers**, les associations redoublent d'énergie et de propositions ! Rendez-vous à Villeurbanne, Rillieux-la-Pape, Saint-Fons et Vaulx-en-Velin, entre autres.

Gratuit - Programme complet sur grandlyon.com/vacances

CONVERGENCE VÉLOS



© Métropole de Lyon

Le dimanche 4 juillet, enfourchez votre vélo, **rejoignez l'un des 5 cortèges** et pédalez jusqu'au parc de la Tête d'Or, dans la bonne humeur et la convivialité ! Objectif : promouvoir la bicyclette et passer un bon moment. Chacun part à 11h, de Francheville, Oullins, Meyzieu, Vénissieux et Caluire. Vous pouvez aussi rejoindre le cortège en cours de route. Pique-nique géant prévu au parc de la Tête d'Or à midi. Après le repas, retour tous et toutes ensemble à vélo vers la place Bellecour.

MÉTROPOLE - 4 juillet de 11h à 16h
- Gratuit - maisonduveloloyon.org

ZOO ART SHOW

Zoo Art Show, c'est **220 artistes** qui investissent l'ancien siège social de Panzani en attente de réhabilitation. Soit 4 500 m², signés Tony Garnier. Des graffeurs et graffeuses ont investi les pièces, à grand renfort de bombes de peinture et de pochoirs : du sol au plafond, ils et elles ont transformé les espaces, restés dans leur jus, en **une gigantesque expo street-art !** On passe de salle en salle, on croise un skate-park et un ring de boxe, on emprunte des escaliers, des couloirs immenses... La déambulation est parfois interrompue par une **performance artistique** qui nous immerge dans la culture urbaine. Plus qu'une expo, Zoo Art Show, c'est une incroyable expérience de street-art !

LYON 6^e - 4 rue Boileau - Infos et réservation sur zooartshow.com



© Thierry Fournier/Métropole de Lyon

MUSÉE DES CONFLUENCES



© Thierry Fournier/Métropole de Lyon

Le musée des Confluences a rouvert ses portes sur 5 expos temporaires.

Cinq bonnes raisons d'y retourner !

→ **Makay, un refuge en terre malgache :** partez à la découverte de ce massif du sud-ouest de Madagascar et de ses canyons avec une faune et une flore exceptionnelles... mais menacées d'extinction.

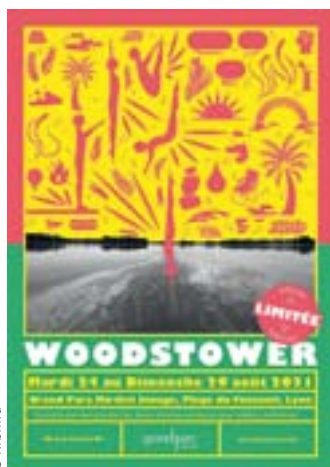
→ **Une Afrique en couleurs :** sur les masques, statuettes, tissus, la couleur rayonne dans les arts africains, pour le plus grand plaisir des yeux !

→ **L'oiseau rare, de l'hirondelle au kakapo :** le musée dispose de la deuxième plus grande collection d'oiseaux de France et a sélectionné près de 240 spécimens à découvrir.

→ **La Terre en héritage, du Néolithique à nous :** récits passionnants pour comprendre comment nous habitons la terre, des débuts de la sédentarisation, il y a 12 000 ans, à l'accélération, depuis 150 ans, de l'exploitation de la nature par l'homme.

→ **Jusqu'au bout du monde, regards missionnaires :** des objets ramenés des 4 coins du monde au XIX^e siècle, associés aux récits de vie des missionnaires qui les ont collectés.

LYON 2^e - Tout l'été - 86 quai Perrache - Horaires d'ouverture du musée, des ateliers et visites... sur museedesconfluences.fr - 04 28 38 12 12



© Ktblind

WOODSTOWER

Grand retour du festival qui nous fait **finir l'été en musique**. La programmation de cette édition 2021 est carrément impressionnante avec notamment Feu! Chatterton et L'Impératrice, La Femme, mais aussi Gaël Faye, Abd Al Malik, les Pockemon Crew, Mansfield. TYA ou encore Kid Francescoli !

→ Concerts en soirée de 18h à 23h.

→ **Journées gratuites** du vendredi au dimanche pour profiter de la douceur estivale au bord du lac.

→ 7 spectacles de danse et d'arts de rue, 12 spectacles d'humour, 1 éco-village, 9 conférences et table rondes, 10 ateliers et 1 espace enfants...

GRAND PARC MIRIBEL-JONAGE - Du 24 au 29 août - woodstower.com

NUITS SONORES



© Jean Grosson

Le festival Nuits sonores revient cette année **dans les anciennes usines de machines à laver**

Fagor Brandt avec une édition « hors-série ».

Pour ce grand retour, Arty Farty promet un événement inédit avec des surprises de 18h à minuit et, au petit matin, un rendez-vous musical organisé de 6h à midi !

LYON 7^e - 65 rue Challemel-Lacour -

Du 20 au 25 juillet

Programmation et infos de réservation sur nuits-sonores.com



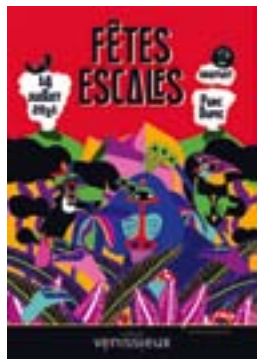
FÊTE DE LA MUSIQUE

Non pas une journée mais 5 semaines ! Cette année, la Fête de la musique joue les prolongations à Lyon.

LYON - Du 21 juin au 31 juillet

Toutes les infos sur lyon.fr

FÊTES ESCALES



© M. Morice

Pique-nique en musique le 14 juillet prochain au parc Louis Dupic de Vénissieux, avec chaises longues et parasols à disposition. Pour écouter le poète et slameur lyonnais Mehdi Krüger, la fanfare LGMX, le duo originaire du Malawi Madalitso Band. Pas de food truck cette année, alors n'oubliez pas votre panier pique-nique. **VÉNISSIEUX - Parc Louis Dupic - 14 juillet** de 12h à 19h - **Gratuit** ville-venissieux/fetescales

VACANCES SPORTIVES !



© Thierry Fournier/Métropole de Lyon

Du 7 juillet au 13 août, tous les jeunes métropolitains de 4 à 18 ans peuvent tester **gratuitement** de nombreux sports : rugby, baseball, escalade, escrime, spéléologie, water-polo, BMX, etc., un peu partout dans la Métropole. L'occasion de se dépenser pendant les vacances et, qui sait, se découvrir une nouvelle passion. **Nouveauté 2021 :** inscription en ligne sur grandlyon.com/vacances

UN ÉTÉ À LA RAYONNE



© Lionel Rault

Chantiers ouverts au public !

Le CCO de Villeurbanne vous donne rendez-vous au cœur du parc de l'Autre Soie. En attendant les travaux, de nombreux artistes investissent ces lieux insolites avec **un programme qui court jusqu'en octobre :** spectacles, concerts, jeux en plein air et ateliers artistiques en pagaille. Franchissez la palissade et pénétrez sur le chantier, pour une fois, on a le droit ! **VILLEURBANNE - Parc de l'Autre Soie, 24B rue Alfred de Musset - Jusqu'en octobre** Selon les dates, tarif gratuit ou solidaire 5 €/7 €/10 € cco-villeurbanne.org/la-saison/un-ete-a-la-rayonne

QUAIS DU POLAR



© Extralagence.com

Pour cette 17^e édition du festival international du polar, **une centaine d'auteurs et d'autrices de toute l'Europe** prennent leurs quartiers d'été à Lyon : **Arnaldur Indridason** (Islande), **Iain Levison** (Écosse), **Simone Buchholz** (Allemagne). Avec aussi, les Françaises et Français **Michel Bussi, Franck Thilliez, Hannelore Cayre, Gilda Piersanti...** Et plein de talents à découvrir dans les musées, librairies et médiathèques de la Métropole, lors de promenades littéraires et de rencontres avec les auteurs. Pour **La grande enquête**, 2 parcours inédits sont à tester du 2 au 18 juillet sur les traces de la mystérieuse Adélaïde Perdrix. **MÉTROPOLE** (quai Sarrail, Hôtel de Ville, Palais de la Bourse et Chapelle de la Trinité) - **Du 2 au 4 juillet (du 2 au 18 juillet pour La grande enquête) - Gratuit** - quaisdupolar.com



© Kibling

L'ÉTÉ ENSEMBLE DANS LA MÉTROPOLE

Les musées sont ouverts, les festivals reviennent en force, les activités en plein air pour les enfants font leur grand retour ! Sans parler des balades et des bonnes idées pour passer l'été dans la Métropole... Cela méritait bien **un hors-série du MET' spécial été à récupérer près de chez vous** dans l'un des points de diffusion : mairies, bibliothèques, salles de spectacle, cinémas...

- Toute la liste des points de diffusion est sur grandlyon.com/trouverleMET
- Encore plus de bonnes idées sur le web grandlyon.com/vacances

LA MÉTROPOLE POUR TOUS

Nous sommes élus par les citoyens et siégeons au sein d'une institution démocratique, du moins c'est ce que l'on pensait ! Nous regrettons que le Conseil Métropolitain, siège légitime du débat démocratique, soit depuis peu une coquille vidée de sa substance où les élus ne sont appelés qu'à faire de la figuration, alors que les sujets importants sont traités à la commission permanente à huit-clos. Cette situation n'est pas digne de notre métropole, collectivité unique en France avec 1,4 millions d'habitants et près de 4 Mds € de budget. Nous demandons au Président de faire toute leur place aux droits des élus métropolitains, de la majorité comme de l'opposition.

► **Info & communiqué sur Twitter @LaMetroPourTous**

LA MÉTROPOLE EN COMMUN

Le groupe Métropole en Commun soutient le **développement des moyens de participation** proposés par Laurence Boffet, vice-présidente.

La plateforme web **jeparticipe.grandlyon.com** permet à chacun.e de donner son avis sur les projets de la Métropole.

Autre lieu d'expression et d'interpellation des politiques mises en place pour les habitants : le **Conseil de Développement**. Une nouvelle formule de cette instance sera proposée au Conseil Métropolitain du 21 juin :

Les assemblées seront ouvertes aux citoyens.nes volontaires dès 16 ans et aux acteurs locaux issus de l'ensemble du territoire. Elles pourront mener des enquêtes de terrain, interpellier les élus, poser des questions au Conseil Métropolitain, influencer sur son ordre du jour. Les avis du Conseil de Développement seront le résultat de débats ouverts à tous les points de vues.

► **contact@metropoleencommun.fr**

MÉTROPOLE INSOUMISE RÉSILIENTE ET SOLIDAIRE

Contre les inégalités, protégeons l'assurance chômage !

La pauvreté progresse en France et selon une étude récente de l'INSEE, elle progresse plus rapidement encore au sein de notre Métropole de Lyon, avec 16 % des habitants et habitantes touchant moins de 1087 € par mois pour l'année 2018. La réduction des inégalités au sein du territoire devrait pourtant être le premier objectif de notre organisation locale. Pour l'instant, c'est un échec.

La crise sanitaire va bien sûr accélérer ce phénomène. Mais avec la réforme de l'assurance chômage qui va précariser des millions de personnes en France, le gouvernement va encore aggraver la situation au lieu de jouer son rôle protecteur en réduisant les inégalités de revenus. Et ce sont les collectivités comme la nôtre qui vont devoir assumer financièrement la plus grande fragilité de nos habitants et de nos habitantes, à cause du désengagement de l'État. À tous les niveaux institutionnels, nous sommes au premier jour d'un vaste chantier visant à réduire les inégalités et éradiquer la pauvreté.

COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Les déchets, un enjeu social !

La gestion des déchets est un enjeu qui a grandi avec les villes, jusqu'à l'invention du Préfet Eugène Poubelle, en 1883, qui annonce ce qui sera une compétence urbaine essentielle - avec l'eau et l'assainissement.

Le premier enjeu est de réduire la production de déchets à la source : 388 kg par habitant du Grand Lyon, en 2019. C'est moins que d'autres agglomérations et en baisse de 5,5 % depuis dix ans, mais pour un objectif de 15 %. Il faut comprendre les raisons de ce mauvais résultat pour que l'objectif de la nouvelle majorité de 25 % soit crédible.

C'est un enjeu de citoyenneté mais aussi de service public de proximité, en lien avec les gestionnaires de bacs - notamment les bailleurs sociaux. C'est là qu'il y a le plus de déchets avec la part de collecte sélective la plus basse. Pourquoi avons-nous encore des points de collecte sans bacs verts ? Comment tenir compte des grandes différences dans le contenu des poubelles liées aux inégalités sociales ? Et des incivilités ?

La gestion des déchets n'est pas un problème individuel de mode de vie. C'est un problème de service public, sinon on transforme les pauvres en coupables ! Il faut, pour cela, un grand débat public à partir du vécu quotidien des habitants.

INVENTER LA MÉTROPOLE DE DEMAIN

Pensez-vous être bien représentés à la Métropole de Lyon et par ses élus ?

La Métropole est une institution démocratique, dont les conseillers sont élus par les citoyens. Notre rôle de Conseiller métropolitain est de vous représenter, habitants de la Métropole de Lyon dans votre pluralité d'opinions.

Loin des promesses de démocratie collaborative, à la tête de notre institution, les Verts sont fermés à la discussion : pas d'information, pas de débats, peu de réponses aux questions posées. Mais beaucoup de communication et des concertations sans reliefs.

Ensemble des élus d'opposition représentant pourtant 57,56 % des voix exprimées au second tour des élections métropolitaines.

Dans ces circonstances, en l'absence de dialogue, comment les Verts peuvent-ils représenter correctement l'ensemble des citoyens ?

Comment s'assurer que les décisions prises le sont bien dans l'intérêt général, en respectant une équité territoriale et sociale ?

Cette mise à l'écart des opinions contraires à celles des Verts ne concerne pas que vos élus, mais aussi nombre d'acteurs de la société civile.

Vos élus représentent aussi notre territoire ; ils sont garants de son rayonnement et de son attractivité. Force est de constater que depuis un an, l'image de notre territoire en France n'est plus associée à un modèle et à une forme d'excellence, mais aux polémiques et à une forme de mépris.

Les élus du groupe Inventer la Métropole de demain sont pleinement engagés pour que votre voix soit entendue et que vous restiez fiers d'être grands lyonnais !

► **<https://inventer-demain-lyon.com/>**

► **Retrouvez-nous sur Facebook et Twitter @Inventer_lyon**

SYNERGIES MÉTROPOLE

Mobilités du quotidien : il est temps de changer de vitesse !

En matière de transports et de déplacements, la majorité métropolitaine fait des choix que nous dénonçons fortement car ils ne permettront pas d'améliorer concrètement les mobilités du quotidien pour les habitants de la Métropole de Lyon.

Le renforcement de la zone à faibles émissions (ZFE) tel qu'il est mené conduira, sur notre territoire, à interdire de circulation des centaines de milliers de véhicules de façon précipitée. Le risque : l'exclusion des ménages les plus modestes qui vivent en périphérie, et n'auront pas les moyens de changer leur voiture, alors qu'ils n'ont souvent pas d'alternative pour se déplacer. **Où est la justice sociale ? Où est la concertation tant promise ?**

Et les alternatives à la voiture individuelle se font attendre... Ce ne sont pas seulement des pistes cyclables, deux trams et une télécabine qui vont changer la donne ! Pour offrir des **solutions efficaces et durables de transport à tous les Grand-Lyonnais**, il est urgent d'engager la prolongation des lignes de métro, la construction du métro E, le RER à la lyonnaise (réseau express métropolitain en train), le BHNS Lyon-Trévoux, les navettes fluviales, les parkings-relais...

L'actualité l'a démontré - avec l'incident sur le pont de Rochetaillée/Couzon et l'affaiblissement du pont de Vernaion - la Métropole doit également investir dans des ouvrages d'art dont elle a la charge, afin de **renover et de sécuriser les ponts et de construire de nouvelles passerelles modes doux** pour franchir nos fleuves. Sur ce volet, la programmation pluriannuelle des investissements de la Métropole est toujours muette !

Retrouvez vos 10 élus Synergies Métropole sur :

► **Facebook : @SynergiesMétropole**

► **Twitter : @SynergiesMetro**

PROGRESSISTES ET RÉPUBLICAINS

La Métropole de Lyon doit être au rendez-vous de la relance économique

Alors que la crise économique arrivait dans le sillage de la pandémie touche durement notre pays, la Métropole de Lyon montre des signaux de plus en plus inquiétants aux acteurs économiques. Le 1^{er} d'entre eux est la décision de modifier dans une direction inquiétante le Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat. C'est un document essentiel pour notre collectivité indiquant notamment les possibilités de développement dans les communes de la Métropole. En choisissant aujourd'hui d'y inscrire l'impossibilité d'installer de nouvelles activités ou d'en étendre certaines autres, l'exécutif écologiste a décidé

de le mettre au service de son idéologie plutôt que de l'emploi et de la justice sociale. Refuser des entreprises, c'est refuser de nouveaux emplois pour nos habitants, qui l'ont parfois perdu au cours de cette crise, c'est refuser de nouveaux stages et de nouvelles opportunités d'apprentissage pour insérer nos jeunes dans la monde du travail, c'est limiter notre capacité à produire de la formation, notamment vers des emplois innovants et durables.

L'écologie politique, lorsqu'elle refuse l'emploi, devient l'adversaire de la justice sociale et de l'émancipation.

Notre groupe croit profondément au triptyque : développement économique, justice sociale et urgence climatique. C'est l'esprit qui nous a guidé lorsque nous avons en charge l'élaboration du PLU-H en 2019. Nous regrettons que la nouvelle majorité ne s'inspire pas de cette volonté qui avait permis un vote unanime.

Par ailleurs, la suppression de l'aide à la French Tech de Lyon a été un 2nd signal négatif envoyé au monde économique. Il montre aussi l'incapacité de l'exécutif à comprendre que nous sommes une terre d'innovation et de création motrice dans ce secteur.

Enfin, de nombreuses collectivités se saisissent aujourd'hui de tous les leviers offerts par le plan de relance. Nous souhaitons que la Métropole de Lyon puisse bénéficier pleinement de la relance et prenne en compte toutes les possibilités qui s'offrent à elle. Cela ne semble pas être pleinement le cas aujourd'hui.

Ainsi, pendant qu'ELV choisit la décroissance, de nombreuses opportunités nous échappent faute d'un accueil politique stable et serein.

Dans la situation actuelle, il est donc plus que jamais nécessaire que la Métropole cesse cette campagne anti-entreprises, anti-emploi et anti-innovation et envoie des signaux positifs aux acteurs économiques. Elle doit continuer à encourager les entreprises à s'installer sur notre territoire, à y créer des emplois et à investir dans la recherche pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain.

► **Vos élus : David Kimelfeld (Président), Yves Blein, Guy Corazzol, Jean-Luc Da Passano, Alain Galliano, Brigitte Jannot, Prosper Kabalo, Michel Le Faou, Catherine Panassier, Myriam Picot, Emilie Prost, Thomas Rudigoz**

► **Sur Twitter : @ProgressistesGL**

► **Sur Facebook : @ProgressistesGrandLyon**

► **Sur internet : progressistes-grandlyon.fr**

SOCIALISTES, LA GAUCHE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE ET APPARENTÉS

Un derby à deux vainqueurs

Rivaux au stade, Saint-Étienne (Métropole) et (la Métropole de) Lyon ont annoncé vouloir jouer à 22 plutôt qu'à 11 contre 11 sur le terrain économique. Le 17 mai, Bruno Bernard et Gaël Perdriau ont annoncé l'union des deux collectivités pour réinventer l'industrie sur leurs territoires. Un fonds d'amorçage industriel à impact environnemental et social verra le jour en 2021 pour soutenir les phases de pré-industrialisation de 80 à 100 nouvelles entreprises industrielles. Avec un objectif de 100 millions d'euros sur 12 ans, les entreprises accompagnées devront être implantées sur les aires métropolitaines et répondre à des critères d'impacts socio-économiques et environnementaux spécifiques. Les règles du jeu ont changé et la coopération entre voisins permettra à chacun de sortir gagnant.

La Métropole muscle aussi son jeu à domicile. En avril, la Commission permanente a voté l'attribution de 2,5 millions d'euros aux partenaires économiques et réseaux d'accompagnement sur le territoire pour accélérer la transition sociale et écologique. 730 K€ pour le soutien à l'économie de proximité, 746 K€ pour la transition de l'industrie, 779 K€ pour l'entrepreneuriat via LYVE, 262 K€ en faveur de la santé et de l'innovation, 50 K€ en faveur de l'entrepreneuriat étudiant pour l'aide au prototype.

Voici divers exemples illustrant le fil rouge qui guide notre action économique. À travers ces aides, il s'agit d'accompagner les acteurs économiques dans la transition écologique, de promouvoir les coopérations, de rendre utile l'innovation au service des habitants, de favoriser l'apprentissage et la formation pour développer les compétences et l'emploi, et de rendre plus attractifs les métiers de l'industrie auprès des jeunes. En parallèle, nous devons tout faire pour appuyer et soutenir la recherche, de la plus fondamentale au prototype. Sur une certaine façon, miser à la fois sur l'équipe 1 et sur le centre de formation.

Ce travail de réinvention économique prendra du temps et ne pourra se faire que par la coopération de TOUS les acteurs et avec une vision long terme, en lien avec les défis qui nous attendent.

► **www.lessocialistes-metropolelyon.fr**

RASSEMBLEMENT DE LA DROITE, DU CENTRE ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le territoire lyonnais est le deuxième pôle étudiant de France, avec pas moins de 171 080 étudiants dans la Métropole de Lyon dont 23 000 étudiants internationaux et 11 400 enseignants chercheurs.

La crise sanitaire que connaît notre pays a impacté l'organisation des enseignements du supérieur. Elle a révélé non seulement la fragilité de la condition étudiante mais également la solitude dans laquelle se retrouvent de nombreux étudiants.

Nous avons participé à la réflexion collective sur l'engagement des politiques publiques en faveur des étudiants et nous vous présentons

Nos propositions pour accompagner la vie étudiante

Priorité-Santé

• Ligne téléphonique dédiée (24h/24h - 7j/7j).

Accueil général pour orienter les étudiants dans le besoin vers le bon interlocuteur quel que soit le domaine (logement, santé, soutien psychologique, besoin alimentaire, transport...)

• Création d'un pôle composée d'assistantes sociales spécialisées dans les droits des étudiants.

• **Bon santé pour une visite gratuite dans des services de spécialité :** gynécologie, dermatologie, psychiatrie.... Par convention avec les HCL et l'assurance maladie.

• Complémentaire mutuelle métropolitaine.

Un « chèque mutuelle » pour les étudiants, soit pour adhérer à une mutuelle quand l'étudiant n'en a pas, soit pour choisir une meilleure couverture mutuelle.

Bouger en Métropole

Offrir le remboursement sous forme d'un avoir pour tous les étudiants de la Métropole de Lyon n'ayant pas ou peu utilisé leur abonnement TCL depuis le début de la crise sanitaire.

Réussir mon année

• « Mon équipement informatique »

Mise en place d'un bon d'équipement informatique pour l'achat d'un équipement utile aux cours en distanciel sans condition de ressources.

• « Mon réseau numérique »

Assurer aux étudiants des aides à la connexion internet via des clés 4G pour leur permettre le suivi des cours en distanciel dans de bonnes conditions.

• « Objectif Stage/Job 2021 »

Regrouper sur une plateforme l'ensemble des offres de stage et emplois étudiants dans l'ensemble des secteurs, collectivités territoriales ou secteur privé de la Métropole. Assortir la mise en place de cette plateforme d'une grande promotion au travers de la communication institutionnelle externe du Grand Lyon (publicité, magazine métropolitain, site internet et campagne d'information sur les réseaux sociaux).

• « Mon stage d'insertion »

Aide mensuelle de la Métropole pour chaque entreprise qui s'engage à prendre un stagiaire et transport collectif gratuit sur la Métropole pendant la durée de son stage pour l'étudiant.

Bien vivre après la crise

• « Mon grand Restaurant »

Une opération qui ouvre aux Chefs de la Métropole la possibilité de recevoir les étudiants et de leur proposer un repas complet à 20€ : 10€ pris en charge par la Métropole et 10€ à charge de l'étudiant.

• Découverte culture « Mes sorties entre amis »

Les étudiants bénéficient d'une entrée gratuite pour un musée, une représentation de théâtre, une séance de cinéma et un spectacle musical.

• « J'aime mon libraire »

Un bon pour l'achat d'un livre d'une valeur de 20€ valable dans un commerce spécialisé de la Métropole (hors achat en ligne).

• « Territoires intergénérationnels »

Une opération portée par les communes périphériques de la ville de Lyon afin de proposer du logement étudiant dans des résidences intergénérationnelles. Permettre l'accès à un logement abordable pour les étudiants en intégrant le lien social entre les différentes générations d'habitants de la résidence.

Lucien BARGE – maire de Jonage, **Pascal BLACHE** – maire de Lyon 6^e, **Nathalie BRAMET-REYNAUD**, **Jérémie BREAUD** – maire de Bron, **François-Noël BUFFET** – sénateur, **Sandrine CHADIER** – maire de Craponne, **Pascal CHARMOT** – maire de Tassin-la-Demi-Lune, **Philippe COCHET** – maire de Caluire-et-Cuire, **Claude COHEN** – maire de Mions, **Doriane CORSALE**, **Chantal CRESPIY**, **Laurence CROIZIER**, **Catherine**

DUPUY, **Nadia EL FALOSSI**, **Laurence FAUTRA** – maire de Décines-Charpieu, **Myriam FONTAINE**, **Séverine FONTANGES**, **Gilles GASCON** – maire de Saint-Priest, **Christophe GIRARD**, **Lionel LASAGNE**, **Christophe MARGUIN**, **Jean MONE**, **Dominique NACHURY**, **Gaël PETIT**, **Clotilde POUZERGUE** – maire d'Oullins, **Christophe QUINIOU** – maire de Meyzieu, **Michel RANTONNET** – maire de Francheville, **Véronique SARSELLI** – maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon, **Luc SEGUIN**, **Jean-Jacques SELLES** – maire de Chassieu, **Julien SMATI**, **Yves-Marie UHLRICH** – conseiller régional, **Alexandre VINCENT** – maire de Rillieux-la-Pape.

► **Groupe Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société civile**
Métropole de Lyon - 20 rue du Lac CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03
rassemblement.dcs@gmail.com

LES ÉCOLOGISTES

Un an de transition écologique et solidaire

AGIR VITE - Face à l'urgence écologique, sanitaire et sociale, nous avons eu à cœur d'engager au plus tôt les mesures nécessaires. Dès l'été 2020, 10 chantiers prioritaires ont été identifiés. Une série de mesures économiques et sociales d'urgence ont été mises en place dès les premiers mois du mandat pour faire face à la crise. La programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) de la Métropole a été votée en 6 mois seulement - contre 17 sous le mandat précédent - pour relancer la commande publique et engager les transformations essentielles dont notre Métropole a besoin.

AVEC LES MOYENS NÉCESSAIRES - En dépit d'une conjoncture difficile, nous avons fait le choix d'investissements élevés, indispensables pour atténuer les impacts de la crise et garantir la relance. Ambitieux et responsable, ce choix s'est traduit par la PPI la plus importante jamais adoptée par la Métropole - 3,6 milliards d'euros d'investissements - et par le doublement des investissements du SYTRAL - 2,5 milliards d'euros. En 2021, la Métropole a pris pleinement ses responsabilités dans la lutte contre la précarité par une augmentation des dépenses sociales.

PAR LE RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE - L'élection des Écologistes a permis un rajeunissement et une féminisation de l'assemblée métropolitaine, plus représentative de la société civile. La parité est respectée au sein de l'exécutif et dans l'attribution des sièges des organismes extérieurs où la Métropole est représentée. Par le respect du non-cumul des mandats, l'exécutif écologiste métropolitain est pleinement impliqué dans ses fonctions, à l'écoute des maires du territoire, des élus métropolitains et des citoyens.

La commission permanente, instance de décision en charge des affaires courantes de la Métropole, a été ouverte à l'opposition. Pour plus de transparence, l'ensemble des décisions et délibérations votées par la Métropole sont désormais examinées par les conseillers métropolitains dans les commissions thématiques préalables.

UN AN D'ACTION POUR UNE MÉTROPOLE PLUS VERTE ET RESPIRABLE

REPENSER NOS MOBILITÉS POUR LUTTER

CONTRE LA POLLUTION - Cette première année de mandat a permis de relever le niveau d'ambition du dispositif de Zone à Faibles Émissions. Avec les Grandes Lyonnaises, une concertation publique sera engagée pour préparer le retrait progressif des véhicules les plus polluants du cœur de l'agglomération et la fin du diesel en 2026. Les mesures d'accompagnement définies en concertation avec les citoyens et le développement massif des transports en commun et modes actifs permettront de mener collectivement cette transition et d'apporter des solutions à chacun·e. Le nouveau plan de mandat du SYTRAL, dont la capacité d'action a été doublée, prévoit un net renforcement du réseau, avec notamment la mise en service de 4 nouvelles lignes de tramway d'ici à 2026. Le renforcement de la tarification solidaire des TCL rendra les transports en commun plus accessibles : gratuité pour 130 000 personnes en grande précarité et nouveaux tarifs réduits pour les jeunes. Enfin, par de multiples actions, la Métropole accompagne l'essor de la pratique du vélo : amplification de la prime vélo pour l'achat de vélos à assistance électrique, distribution dès cet automne de 10 000 vélos reconditionnés aux jeunes du territoire, aménagements cyclables et mise en place des premiers axes du Réseau Express Vélo (REV) dès cette année.

CONSTRUIRE LA VILLE AUTREMENT - Un Plan Nature ambitieux, engagé en 2021, permettra de sou-

tenir la biodiversité et les populations d'insectes pollinisateurs, de lutter contre les îlots de chaleur urbains et d'améliorer notre bien-être en donnant plus de place à la nature en ville. Une dizaine de prairies fleuries ont déjà été plantées, ainsi que 3 forêts urbaines.

Par la modification en cours du Plan Local de l'Urbanisme, la protection des espaces naturels et agricoles sera renforcée, en renonçant à l'urbanisation de certaines parcelles. La Métropole agit également par la désimperméabilisation et la végétalisation des cours de collèges.

Le retour en Régie Publique de la distribution d'eau a été un choix décisif de cette première année de mandat, pour reprendre en main la gestion de ce bien commun essentiel et stratégique.

Enfin, de nouvelles orientations ont été fixées pour le Règlement Local de la Publicité, renforcé dans ses ambitions de préservation de la qualité paysagère et de lutte contre la pollution lumineuse.

UN AN D'ACTION POUR UNE ÉCONOMIE RÉSI-LIENTE

FAIRE FACE À LA CRISE - La Métropole a apporté son soutien aux acteurs économiques du territoire : par un haut niveau d'investissements tout d'abord, ainsi que par des mesures ciblées, comme le dégrèvement partiel de la contribution foncière pour les entreprises les plus en difficulté, l'exonération des loyers dus à la Métropole, l'accompagnement de commerces de proximité dans la digitalisation de leur activité.

TRANSFORMER NOTRE ÉCONOMIE - Une enveloppe de 2,5 millions d'euros a été votée en 2021 en faveur de l'économie locale et du commerce de proximité, de l'économie sociale et solidaire, de la création d'activités et de l'accompagnement de l'industrie dans la transition écologique. Outil clé de cette transformation, un fonds d'amorçage industriel a été créé avec la Métropole de Saint-Étienne, pour accompagner l'émergence d'une industrie socialement et environnementalement plus responsable, créatrice d'emplois locaux.

Enfin, la Métropole agit pour la transformation du tissu économique local grâce au levier de la commande publique, via son nouveau schéma de promotion des achats responsables.

UN AN D'ACTION POUR UNE MÉTROPOLE PLUS SOLIDAIRE

RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE - La Métropole a mis en place des mesures d'urgence à destination des plus démunies : maraudes, distribution de nourriture et de produits d'hygiène, soutien psychologique, accès au numérique, reconduction de l'aide exceptionnelle aux dépenses de logement.

UN SOUTIEN RENFORCÉ POUR LA JEUNESSE ET LES ÉTUDIANT·ES - Un ensemble de mesures spécifiques ont été adoptées, en concertation et en partenariat avec les associations étudiantes : aide à l'acquisition de matériel informatique, distributions alimentaires, aide psychologique... Pour lutter contre la précarité des jeunes, un dispositif inédit a été créé : le Revenu de Solidarité Jeunes, véritable filet de sécurité pour les plus en difficulté et les jeunes en rupture de parcours.

UNE MÉTROPOLE ACCUEILLANTE ET HOSPITALIÈRE - Près de 8,6 millions d'euros ont été votés pour l'ensemble du mandat, pour lutter contre le sans-abrisme et garantir des conditions de vie dignes. Une centaine de femmes isolées ont ainsi été mises à l'abri avec leurs enfants en bas âge dans des tiny houses - petites maisons nomades - à Villeurbanne et Lyon 9^e, ainsi qu'une cinquantaine de jeunes reconnus·es majeur·es et en recours à Lyon 3^e.

UN LOGEMENT DIGNE POUR TOUTES ET TOUS - De premières actions d'ampleur ont été engagées en faveur du logement abordable : l'expérimentation de l'encadrement des loyers, une politique foncière offensive pour accélérer le développement du logement social, le recours au Bail Réel Solidaire - qui facilite l'accès à la propriété en dissociant le foncier du bâti. Sur le chantier de l'ancien collège Maurice Scève à la Croix-Rousse, la Métropole a choisi de réorienter le projet immobilier initial vers la construction de logements abordables.

Revenu de solidarité jeunes, retour en gestion publique de l'eau, encadrement des loyers, soutien et transformation de l'économie locale... au terme de cette première année de mandat, le Grand Lyon est bel et bien sur les rails de la transition écologique et solidaire !

Contactez-nous

► Twitter : @ecolosgrandlyon

► Facebook et Instagram : @lesecologistesgrandlyon

► Site internet : https://lesecologistesgrandlyon.com

(re)fêter

HCL
HOSPICES CIVILS
DE LYON

**Vaccinons-nous
contre la Covid-19
pour (re)vivre ensemble !**

chu-lyon.fr

AVEC LE SOUTIEN DE :

GRAND LYON
la métropole

 **VILLE DE
LYON**

SYTRAL

